

L'ORDRE

BUREAUX: 30, RUE SAINT-GABRIEL.

Les lettres d'affaires doivent être adressées aux Propriétaires, et celles concernant la rédaction, à MM. les Rédacteurs du journal. — Aucune lettre non-affranchie n'est retirée du bureau de poste.

Pour les conditions de l'abonnement et des annonces, voir la dernière page. PLINGUET & LAPLANTE, Editeurs-Propriétaires.

MONTREAL.

La politique coloniale de l'Angleterre a pris dans ces dernières années une tournure qui inquiète singulièrement ces colonies. Les principaux hommes d'Etat de la mère-patrie ne font aucun mystère de leurs dispositions; mais le gouvernement lui-même ne semble se guider que sur des demi-mesures et procéder par des hésitations et des moyens indirects.

Dans cette dépêche le secrétaire colonial invite la Colombie à s'annexer à la confédération canadienne; il apprend au Lieutenant-Gouverneur ce qu'il doit dire et la manière de le dire; puis, s'adressant aux électeurs eux-mêmes, il s'exprime comme suit: "Vous, habitants de la Colombie Anglaise, vous êtes si intimement liés à l'Angleterre en continuant à exister comme colonie, que nous, les conseillers de Sa Majesté, sommes tenus de vous accorder plus de considération. Nous vous conseillons donc de cesser votre dépendance constitutionnelle de l'Angleterre."

"La liaison constitutionnelle du gouvernement de Sa Majesté avec la colonie de la Colombie Britannique est encore plus intime qu'avec aucune autre partie de l'Amérique, et nous sommes tenus, dans une occasion comme celle-ci, de prêter sans réserve nos vœux et nos intentions."

Le comte de Granville ne s'en fait pas faute. Après ce préambule, il dit carrément à la Colombie Britannique qu'elle devrait et qu'elle doit se confédérer avec la Puissance, et la manière dont il s'exprime indique clairement que son gouvernement veut se débarrasser de cette colonie.

Cependant, il est venu à l'idée du ministre colonial que comme 3,000 milles séparant Ottawa de l'Isle de Vancouver, lui fait parler de cette grande distance qui s'étend entre les colonies qu'il s'agit de réunir. Aussi le noble comte se montre à la hauteur de la circonstance; il professe un grand enthousiasme pour les chemins de fer en général, et particulièrement pour celui qui unirait la Colombie au Canada, mais, — car il y a un mais — à la condition que le gouvernement impérial ne fournisse pas un seul dollar de contribution. Donc il trouve moyen de faire tourner à notre avantage les 3,000 milles de déserts qui nous séparent de la Colombie; si nous voulons acquiescer cette province, c'est à nous de construire le chemin de fer qui doit nous mettre en communication avec elle; l'Angleterre n'a rien à y voir. Voici ses propres paroles:

"Le gouvernement de Sa Majesté sait que la distance entre Ottawa et Victoria est un obstacle réel dans la voie d'une union immédiate. Mais cet obstacle ne sera pas sans avantage, s'il rend plus facile

la communication indispensable. Dans tous les cas, c'est un inconvénient qu'il vaut mieux accepter en raison des avantages de l'Union plutôt que d'attendre d'autres obstacles qui ne manqueraient pas de surgir quand on aurait perdu la bonne occasion."

Comme on le voit, pas un mot de l'Angleterre. Le Canada seul devra entreprendre la construction du chemin de fer du Pacifique. Le chemin de fer Intercolonial nous coûte déjà \$2,400,000 pour payer l'intérêt et faire face aux dépenses du fonctionnement; d'après l'estimation de M. Sandford Fleming, celui du Pacifique nous coûtera annuellement \$12,000,000 pour le même objet.

On se demande avec frayeur comment nous pourrions faire une entreprise aussi gigantesque et où nous trouverions les moyens de nous en acquitter. Pour faire face aux exigences de la situation, le gouvernement est déjà obligé d'augmenter les taxes sur les articles de nécessité première; que sera-ce avec l'annexion de la Colombie Britannique et son chemin du Pacifique?

Si c'est en nous imposant de nouvelles taxes, les taxes que l'Angleterre nous accorde sa protection, le plus tôt cette protection cessera, le mieux.

Comme les finances de la ville intéressent au plus haut point les contribuables et qu'elles ne sont sur passées en importance locale que par celles de l'Etat, nos lecteurs nous sauront gré sans aucun doute de l'aperçu que nous voulons leur en donner aujourd'hui d'après les rapports du Trésorier et de l'Auditeur récemment publiés.

Ces rapports représentent l'état des transactions opérées durant la dernière année civile terminée le 31 janvier 1870.

Dans le premier, M. le Trésorier Black constate que le revenu s'est élevé pendant l'année en question à \$743,644, représentant une augmentation de \$5,335 sur celui de l'année précédente. La recette provenant des taxes sur l'eau, accuse un excédent de \$3,642 sur celle de l'année de 1869, malgré le préjudice porté au revenu par le retrait d'un corps de troupes considérable; cependant, M. Black déclare que les arrerages s'élèvent à pas moins de 13 1/2 0/10 de la taxe totale sur l'eau.

Il est d'opinion que cette perte se fera sentir tant que la taxe sera personnelle au lieu d'être un impôt sur la propriété, et c'est aussi notre opinion.

L'amortissement de la dette de la cité continue à produire des résultats satisfaisants, et M. le Trésorier fait connaître que les garanties à 7 0/10 ont avancé à 16 1/2 de prime, soit à 6 0/10 au pair. En somme, la cité a déjà réalisé un total de plus de \$35,000 de primes. Ceci constitue un capital suffisant pour empêcher le Trésor municipal d'emprunter aux banques.

M. Black est d'avis que quand le gouvernement provincial aura terminé le cadastre, la cité pourra obtenir par ce moyen un système de cotisations beaucoup plus exact et efficace, et il est convaincu que nous devrions avoir une méthode d'enregistrement municipal basé sur le cadastre. Cette

question est de la plus haute importance et mérite la plus sérieuse attention de nos administrateurs civiques.

Dans le second rapport, M. l'Auditeur Robb démontre que les comptes de la cité sont tenus avec le plus grand soin et d'après un excellent système. Il signale particulièrement à l'attention des détenteurs de débetures un bordereau analytique des affaires municipales, distinct de la dépense et du revenu courants. Ce bordereau démontre que la dette amortie est pleinement représentée par les cotisations qui rapportent un revenu presque égal à l'intérêt, à part les jardins publics, les égouts, etc., etc., sur lesquels on ne compte aucun revenu. Le montant total de la dette amortie est de \$4,965,047 contre lequel les cotisations qui le représentent s'élèvent à \$5, 090,556.

Informations.

Une dépêche de St. Paul, Minnesota, annonce que les autorités militaires de cette ville ont reçu et transmis au Fort Abercrombie et à Pembina, des ordres supérieurs qui enjoignent d'arrêter tous les Français qui voudraient se rendre à la Rivière-Rouge.

Le Révérend Père Royer, l'aumônier des catholiques romains qui font partie du corps expéditionnaire à la Rivière Rouge, a laissé Ottawa jeudi pour aller prendre son poste.

En rapport avec ce que nous disions, hier, de l'esprit d'entreprise qui anime les commissaires catholiques, nous avons aujourd'hui à annoncer que ces messieurs ont acheté de M. T. F. Miller, à la Pointe St. Charles, un vaste terrain sur lequel ils se proposent d'ériger deux maisons d'écoles, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons.

Le comité chargé d'organiser le dîner qui doit être donné à l'Hon. John Young annonce qu'il ne peut accorder plus de billets; le nombre des souscripteurs étant déjà au-dessus de 200, la salle du St. Lawrence Hall ne peut commodément en contenir davantage.

Le conseil-général des membres du Bureau de la Province s'est assemblé hier, en cette ville.

Le soir, les membres de la section de Montréal ont donné un dîner au club St. James. Le procureur-général Ouimet, bâtonnier sortant de charge, président.

Messieurs, J. J. Day, Bâtonnier de la Section de Montréal, A. Campbell, Bâtonnier de Québec, J. N. Bureau, Bâtonnier des Trois-Rivières, F. X. Archambault, Secrétaire-Trésorier du Conseil-Général, A. Robertson, A. Cross, J. Doutra, F. Cassidy, W. H. Kerr, L. A. Jette, L. O. Loranger et J. O. Joseph, secrétaire de la section de Montréal, étaient présents.

L'Army and Navy Gazette du 7 courant renferme le paragraphe suivant:

"On peut attendre le retour du Canada de Son Altesse Royale le Prince Arthur avec le 1er bataillon de la Brigade des Carabiers dans le vaisseau de Sa Majesté le Crocodile, dans les premières semaines de juin."

Affaires de Winnipeg.

Le gouvernement fédéral vient d'apprendre, d'une manière officielle, que l'entente est rétablie entre les

autorités anglo-canadiennes et les colonies du Winnipeg. Ces derniers, ayant obtenu toutes les concessions qu'ils désiraient, n'ont plus aucune raison de nourrir des projets belliqueux. L'expédition qui se préparait au Canada partira pour la Rivière-Rouge, mais dans le seul but de prendre possession des territoires indiens situés à l'ouest de la nouvelle province de Manitoba.

M. Thornton, ministre d'Angleterre, en portant ces faits à la connaissance du gouvernement américain, a demandé l'autorisation de faire passer, par le canal américain du Sault Ste. Marie, les navires chargés de vivres pour les troupes de l'expédition. En aucun cas, a-t-il dit, ces navires ne porteront des munitions de guerre.

Les explications données par le ministre anglais ayant établi que l'expédition n'avait pas le caractère belliqueux qu'elle semblait devoir prendre, le Président Grant a décidé qu'il pouvait accorder l'autorisation demandée. En conséquence, les navires anglo-canadiens seront admis dans le Sault Sainte Marie, pourvu qu'ils ne portent pas de munitions de guerre. Le steamer Chicora, qui avait été arrêté le 10 à l'entrée du canal, doit le traverser aujourd'hui.

Bien qu'elle ait perdu son caractère belliqueux, l'expédition de la Rivière-Rouge n'en présentera pas moins de grandes difficultés. Voici ce que nous lisons dans une correspondance canadienne datée du lac Huron, à bord du vapeur Chicora:

"Tout ce qui se trouve à notre bord, la cargaison et les passagers, se rattache de près ou de loin à l'expédition de la Rivière Rouge. La cale du navire est remplie de barils de porc et de farine; des balles de foin, des wagons démontés, sont dans l'entrepôt, et sur le pont supérieur on peut voir une vingtaine de bateaux plats devant servir au transport militaire. Le Chicora porte aussi une quarantaine de guides indiens de Caughnawaga, qui vont attendre l'expédition au Fort William.

"Ceux qui connaissent le pays sont d'avis que les troues rencontreront des difficultés sans nombre après leur départ du Fort William. Les volontaires auront à traverser 400 milles de déserts, de forêts, de marais, de lacs, et pendant ce long voyage il leur faudra transporter avec eux leur propre nourriture et celle des bêtes de somme. Peut-être faudra-t-il même ouvrir la route par laquelle ils passeront. Ce sera pour les obstacles à surmonter une nouvelle expédition d'Abyssinie." — Messenger Franco-Américain.

Le Canal de Nicaragua.

On écrit de Washington que, n'espérant plus rien des explorations qui s'achèvent dans l'isthme de Panama en vue de la construction d'un canal maritime entre les deux océans, le gouvernement des Etats-Unis tourne de nouveau son attention vers le Nicaragua.

Le Herald assure qu'en 1867, M. Steward, alors secrétaire d'Etat, avait conclu avec le Nicaragua un traité autorisant les Etats-Unis à faire construire un canal sur le territoire de l'ancienne province espagnole. Si ce traité avait été signé, il donnerait au gouvernement de Washington des droits qui rendraient probablement nulle la concession faite plus tard à la compagnie française de M. Michel

Chevalier. Mais le traité existe-t-il? Nous n'en avons jamais entendu parler.

Dans son message de l'année dernière, le Président, faisant allusion à la concession Chevalier, disait: "Une concession a été accordée à des Européens impliquant le privilège exclusif des transports à travers le territoire du Nicaragua; le Costa Rica a donné sa sanction à cette concession, mais on prétend que celle-ci est en contradiction avec des droits acquis par des citoyens des Etats-Unis. Le département d'Etat s'occupe de cette affaire."

De traité, il n'en était pas question. Le Président ne paraissant pas se douter de l'existence de ce prétendu document; il n'était pas même certain que les réclamations auxquelles donne lieu la concession Chevalier fussent fondées. Ne peut-on pas en conclure que le traité n'existe pas?

Quoi qu'il en soit, voici les renseignements publiés par le Herald:

"L'opinion se répand que le pays le plus favorable à la construction d'un canal interocéanique pourrait bien être le Nicaragua. Les concessions que nous avons obtenues de ce pays, à différentes époques, pourraient bien avoir une importance et une valeur inattendues. Mais le Nicaragua n'a aucun respect pour les traités qu'il fait avec des gouvernements étrangers ou avec les sujets de ces gouvernements. A trois reprises différentes, il a accordé à des Américains le privilège de construire le canal maritime; la première fois, c'était à Joseph White, de New-York; puis est venue la Necessary Transit Company, et finalement, en 1863, un traité ayant le même but a été conclu avec notre gouvernement. Les deux premières concessions ont été annulées sous divers prétextes, et plus récemment, le Nicaragua a complètement mis de côté le traité de 1867, lorsqu'il a accordé une nouvelle concession à M. Michel Chevalier. Le petit Etat américain voit probablement dans ces affaires de concessions une source de revenus. Jadis, il a arraché le plus d'argent possible à MM. White et Cie pour les évacuer ensuite, et aujourd'hui, il est probable que M. Chevalier n'aura pas eu sa concession pour rien."

Les ingénieurs les plus éminents d'Europe et d'Amérique sont généralement d'avis que le Nicaragua est destiné par la nature à livrer passage au canal interocéanique.

Dès 1850, des explorations furent faites entre San Juan del Norte, sur l'Atlantique, et Brito sur le Pacifique par le colonel Childs, qui était envoyé par une compagnie américaine. Ces explorations établirent que le lac de Nicaragua qui occupe le milieu de l'isthme pouvait fournir assez d'eau pour alimenter les deux sections de canal par lesquelles on aurait joint ses eaux à celles des Océans. Le niveau du lac n'est qu'à 103 pieds au-dessus des eaux de l'Atlantique et à 103 pieds au-dessus du Pacifique. Le Rio San Juan qui relie le lac à l'Atlantique pourrait être canalisé, de même que le Rio Lagas et le Rio Grande par lesquels on ferait communiquer le lac avec le Pacifique. Pour établir la communication par eau entre les deux Océans, il suffirait de creuser une tranchée d'un mille et demi entre le Rio Lagas et le Rio Grande, puisque sur tout le reste du parcours en pourrait canaliser des cours d'eau déjà existants.

On voit que la topographie du Ni-

caragua offre une certaine analogie avec celle de l'isthme de Suez.

Il faudrait se contenter d'un canal à écluses pouvant admettre de grands navires, car la construction d'un canal ouvert, comme celui de Suez, serait sinon impraticable, du moins trop dispendieuse. Mais de même que le commerce européen adapte ses moyens de transport au passage du canal de Suez, le commerce américain pourrait sans doute s'accommoder d'un canal à écluses. — Messenger Franco-Américain.

Une lettre de Garibaldi.

Garibaldi n'a pas rompu avec la manie des proclamations. Voici un échantillon de sa prose fourni par le Rappel. C'est une lettre à l'armée française:

Soldats! J'ai eu l'honneur de combattre une fois avec vous, et deux fois contre vous; toujours pour la cause de la justice.

Nous sommes donc de vieilles connaissances, et je me permets en conséquence de m'adresser à vous dans une question qui intéresse le monde.

Certainement, je ne veux point mentir en disant que je suis l'ami de l'armée du second empire, — de cet empire qui s'est servi de votre bravoure pour l'asservissement des peuples, — de cet empire qui se sert de votre imposante et vaillante masse pour protéger une tyrannie mensongère, laquelle, sans vous, ne serait plus qu'une vieille tradition de nos malheurs.

N'importe! Ami ou ennemi, je m'adresse à l'armée chevaleresque qui, à Fontenoy, s'était avant l'engagement de la bataille: "Messieurs les Anglais, tirez les premiers!" Trait caractéristique d'une armée de braves.

Même quand j'étais prêt à combattre en vous les instruments exterminateurs d'un despote, — je dois vous confesser que je cherchais en vain dans mon cœur quelque chose qui ressemblât à la haine pour les nobles enfants de la France, pour cette armée qui, joyeuse, marchait à la délivrance de ma terre natale, et arrosait du sang de ses preux les plaines de Magenta et les collines de Solferino, dont les échos répètent encore le chant de victoire du soldat français.

Au lieu des soldats du Mexique et de Mentana, je voudrais, — comprenez-moi — ne plus voir en vous que les dignes descendants des volontaires de Fleurus et de Jemmapes, que les fils des combattants de ces quatorze années qui, étonnant le monde par des miracles, mirent à la raison les vieilles monarchies européennes. Car Marengo et Austerlitz, qui écrasèrent ces monarchies, ne furent que les corollaires de Fleurus, de Jemmapes et de Zurich.

Alois, quoique invalide, — saluant votre superbe drapeau de la République, je marcherais encore à vos côtés, je vous demanderais de reprendre à votre gauche le poste que jeus l'honneur d'occuper en 1859, quand vous passiez sur le corps de la tyrannie autrichienne avec les braves de notre armée.

G. GARIBALDI. Caprera, 22 avril 1870.

Le Médecin des Familles.

Pour l'asthme. — Faites infuser pendant la nuit, deux ou trois figues seches dans de l'eau de vie, et mangez les, le matin à jeun. Ou, mangez, le matin à jeun, deux oignons blancs cuits sous la cendre, avec huile et sucre, ou bouillon avec beurre et miel. Ou avalez tous les matins une drachme de cristal minéral dans un jaune d'œuf frais, médiocrement cuit.

Pour le Point de côté. — Avez avec un demi-verre de vin blanc le jus d'une poignée de

Feuilleton de l'Ordre.

LE CHAMBRION

HISTOIRE MYSTÉRIEUSE

PAR PONSON DU TERRAIL.

III

(Suite).

Puis elle reprit son livre, et ne songea point à refermer la porte que le Chambrion, en sortant, avait laissée ouverte.

Quelques minutes s'écoulèrent; puis soudain des pas firent crier le sable des allées auprès du chalet.

D'abord Denise crut que c'était le Chambrion qui revenait; puis elle leva la tête et jeta un cri d'effroi.

Un homme qui lui était inconnu venait de s'arrêter au seuil du pavillon.

Il était armé d'un fusil qu'il portait en bandoulière, mais sa veste de chasseur et sa casquette de velours rassurèrent tout aussitôt mademoiselle de Méreuil, d'autant plus qu'il se découvrit et salua avec respect.

— Mille pardons, mademoiselle, dit-il, si j'ose me présenter ainsi sans avoir l'avantage d'être connu de vous.

Denise s'était levée un peu interdite. Cependant elle répondit sans trop d'embarras:

— Vous vous êtes sans doute égaré en chassant, monsieur, et comme la haie du parc est en mauvais état...

— Non, mademoiselle, interrompit l'inconnu, je sais parfaitement où je suis et à qui j'ai l'honneur de parler.

Denise s'inclina et attendit que cet étrange visiteur voulût bien s'expliquer.

— Mademoiselle, continua-t-il en entrant dans le pavillon, je me nomme Hector Clappier et je suis votre voisin de campagne.

— Monsieur, répliqua Denise, votre nom ne m'est point inconnu, et je crois même que c'est vous qui nous avez vendus les Sapinières.

— C'est mon père, mademoiselle.

— Alors, reprit la jeune fille, veuillez m'excuser si je vous renvoie à ma tante, madame Gertrude, qui s'occupe de nos affaires, car moi je n'y entends absolument rien.

— Pardonnez-moi, mademoiselle, c'est à vous que je désire parler...

— Il ne s'agit donc pas d'une affaire?...

— D'une affaire assez grave, dit le gros garçon joufflu qui prit un air sémillant, mais d'une affaire qui ne regarde que vous.

— Mais, monsieur..., en vérité!

M. Hector Clappier avait l'aplomb du bourgeois riche en coupes de bois et en labourages. Il déposa son fusil dans un coin et s'assit avant que De-

Denise eût songé, tant elle était émue, à lui offrir un siège.

Puis il continua, tandis que, toute bouleversée, elle demeurait debout devant lui:

— Je ne voudrais pas, mademoiselle, vous rappeler des souvenirs pénibles. Cependant, vous devez savoir à quoi vous en tenir sur l'opinion du pays où nous sommes, touchant votre malheur.

Ces mots stupéfièrent Denise, mais en même temps ils lui mirent au cœur une âpre curiosité.

— A part le malheur que j'ai eu, dit-elle, de perdre mes parents quand j'étais encore au berceau... je ne vois pas, monsieur, en quoi je puis si fort intéresser le pays où nous sommes.

— C'est un pays rempli de préjugés, mademoiselle, préjugés que je ne partage pas, moi! mais enfin, dans la contrée, on fait assez volontiers peser sur les enfants la faute des parents.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit la jeune fille avec une froide dignité, et on m'a toujours élevé dans le respect de mes parents.

— Cependant, il n'est pas possible que vous ignoriez leur fin tragique, dit Hector Clappier, qui se montra fort étonné.

— On m'a dit qu'ils étaient morts subitement.

Devant cette naïve croyance, un autre homme fût rentré sous terre; mais le fils Clappier était un butor sauvage et cruel, et il répliqua:

— On vous a trompée, mademoiselle. Votre père s'est suicidé...

Denise jeta un cri.

— Après avoir tué votre mère, acheva le bourreau avec un sang-froid qui méritait le dernier supplice.

Denise s'appuya au mur pour ne point tomber; mais Dieu, sans doute, en ce moment, lui donna du courage, car elle ne s'évanouit point et regarda M. Hector Clappier en face.

— Monsieur, lui dit-elle, jamais on ne m'a dit cela, et je suis tentée de croire que vous mentez.

— Je dis la vérité, mademoiselle.

— Et dans quel but atroce venez-vous me faire une semblable révélation? s'écria la jeune fille indignée.

— Je vous dis cela, mademoiselle, parce que vous blâmez l'opinion qu'on a de vous et que je lui veux donner un éclatant démenti.

Denise, frappée de stupeur, regardait cet homme avec égarément.

Il poursuivit:

— Mon père est riche. J'aurai un jour plus d'un million. J'ai songé à faire taire tous les cançons de la province et à devenir votre protecteur.

— Mon protecteur? fit-elle avec un accent voisin de la folie.

— Oui, j'ai l'honneur de vous demander votre main...

Ce fut le dernier coup.

Denise, épouvantée, se laissa tomber sur son siège, et cacha dans ses mains son front que la honte et l'indignation rougissaient.

M. Hector Clappier demeura calme et souriant, et s'imagina pendant dix secondes que la pauvre enfant allait s'agenouiller devant lui pour le remer-

cier de sa générosité.

Mais cette illusion dura peu.

Denise se redressa sublime de colère et de douleur.

— Monsieur, s'écria-t-elle, si vous ne sortez à l'instant, mon fiancé ira demain vous souffleter sur les deux joues.

— Votre fiancé! balbutia Hector absourdi.

— Oui, M. Horace de Verne, que j'aime et qui doit être mon mari.

Mais Hector, un moment courbé sous l'éclatante indignation de la jeune fille, se redressa à ce nom; un éclat de rire bryuant sortit de sa gorge:

— Ah! par exemple! s'écria-t-il, voilà un mariage qui fera superbe! Mais vous ne savez donc pas non plus que M. Horace de Verne est le fils de l'amant de votre mère!...

Denise jeta un cri, et tomba à la renverse sur le parquet.

En ce moment aussi, un homme entra comme la foudre dans le pavillon, et cet homme, d'un revers de main, abattit Hector et le foula aux pieds avec fureur.

C'était le Chambrion.

IV

Deux heures plus tard, mademoiselle Denise de Méreuil, en proie à une fièvre, délirante, se trouvait en danger de mort.

Madame Gertrude et Horace, prévenus en toute hâte, pleuraient agenouillés à son chevet.

Un homme, debout dans un coin, pâle comme un spectre, l'œil rouge et sec, semblait personnifier le désespoir.

Le médecin, qu'on était allé chercher en toute hâte à la ville voisine, arriva, examina la malade, qui riait et pleurait tour à tour et qui était en proie à une fièvre ardente.

— Avant demain, dit-il, je ne réponds de rien. Seule, une grande joie peut la sauver.

Le Chambrion entendit ces mots.

Alors il quitta son immobilité de statue et vint droit à Horace auquel il prit brusquement la main.

— Venez avec moi, dit-il.

Son accent était dur, impérieux, et il avait quelque chose de dominateur qui impressionna vivement M. de Verne.

Horace le suivit.

Le Chambrion l'entraîna dans le parc et s'appuya à un arbre.

— Monsieur Horace, lui dit-il, mademoiselle Denise mourra si elle n'est pas votre femme.

— C'est désormais impossible, répondit Horace avec l'accent du désespoir.

— Cela se peut si je parviens à faire triompher la vérité.

— Ah! fit le jeune homme avec explosion, tu crois comme moi que mon père était innocent, mais comment le prouver?

(A continuer.)

